



Tarbes le 19 avril 2016

Grippe aviaire : confinement des volailles

Le Gouvernement a décidé de mettre en place un plan sanitaire visant à éradiquer le virus de l'influenza aviaire au sein des élevages de canards et d'oies du Sud-Ouest.

Cette mesure est imposée **du 18 avril au 16 mai 2016** . Son objectif est de faire le vide sanitaire pour tous les élevages de Palmipèdes

Pendant cette période, toutes les autres volailles, **en élevage et basses-cours, doivent être confinées.**

Enfin, pour les élevages commerciaux de gallinacées plein air, l'accès aux parcours doit être différé dès que possible ou réduit pendant cette période .

Pour tout renseignement complémentaire :

Contact Plateforme téléphonique Chambre d'Agriculture au 06 88 91 36 32

Contact DDCSPP au 05 62 46 42 70

Par ailleurs, une réunion d'information à destination des éleveurs professionnels sera organisée le 20 avril à 14h à la salle des fêtes de Sarrouilles.



Contact Presse :

Pôle communication interministérielle : 05.62.56.65.05

pref-communication@hautes-pyrenees.gouv.fr

facebook.com/Préfet des Hautes-Pyrénées twitter.com/@Prefet65

site internet : <http://www.hautes-pyrenees.gouv.fr/>